

494686-2026 - Licitación

Bélgica – Combustibles de madera – FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)
OJ S 136/2026 17/07/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal - Anuncio de cambios
Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Université de Liège
Correo electrónico: marches@uliege.be
Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública
Actividad del poder adjudicador: Educación

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)
Descripción: Le présent marché porte sur la livraison de biomasse sous forme de "pellets" pendant un an jour pour jour, commençant à la date de la première livraison. La quantité présumée de pellets à livrer sur 12 mois correspond approximativement à 64 000 MWh PCS. Cette quantité est donnée à titre indicatif, d'éventuels arrêts pour cause de problèmes techniques ou toute autre cause étant imprévisibles. Les livraisons commenceront le 15 novembre 2026 (fin du contrat en cours le 14 novembre 2026). Une interruption de fonctionnement est prévue aux mois de juin à août pour l'entretien (12 semaines d'arrêt sont incluses dans le planning estimatif.) Ce marché est conclu pour une durée de 12 mois. Les associations momentanées de producteurs sont autorisées. Il est à noter que tous les membres de l'association momentanée doivent respecter individuellement le droit d'accès et la sélection qualitative. Application de la directive 2023/2413 – RED III (Directive 2023/2413 /UE) – durabilité de l'origine de la biomasse. Lors de la création du système ETS (Emission Trading System), système européen d'échange des quotas de CO2 auquel la chaufferie centrale du Sart Tilman est soumise, les émissions liées à la biomasse ont été considérées comme nulles et ces émissions ne nécessitaient dès lors pas de restitution annuelle de quotas. Cette logique a changé en 2023 avec la Directive 2023/2413 (RED III qui modifie le traitement de la biomasse dans le cadre de l'ETS (Emission Trading System). Par conséquent, les émissions liées à un flux de biomasse seront par défaut considérées comme fossiles, et l'ULiège ne sera exemptée de restituer des quotas que si et seulement si l'installation démontre que les critères de durabilité liés à l'origine et les critères d'économies de gaz à effet de serres tels que définis à l'article 29 (paragraphes 2 à 7 et paragraphe 10) de la Directive 2023/2413 (RED III) sont respectés ou lorsque ces critères ne s'appliquent pas à la biomasse en question. Pour ce faire, en remettant prix pour le présent marché, le soumissionnaire s'engage à délivrer des pellets certifiés selon un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de RED III et faire en sorte que le facteur d'émission total (incluant le transport) soit inférieur à 30 kg CO2/MWh.
Identificador del procedimiento: 74d09961-8477-44ae-a5bd-5dd7a98f574b
Identificador interno: PPP005-1424/6521/2649F - AC

Tipo de procedimiento: Abierto
El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros
Clasificación principal (cpv): 09111400 Combustibles de madera

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)
País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)
País: Bélgica

2.1.3. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 3 827 692,00 EUR

2.1.4. Información general

Base jurídica:
Directiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)

Descripción: Le présent marché porte sur la livraison de biomasse sous forme de "pellets" pendant un an jour pour jour, commençant à la date de la première livraison. La quantité présumée de pellets à livrer sur 12 mois correspond approximativement à 64 000 MWh PCS. Cette quantité est donnée à titre indicatif, d'éventuels arrêts pour cause de problèmes techniques ou toute autre cause étant imprévisibles. Les livraisons commenceront le 15 novembre 2026 (fin du contrat en cours le 14 novembre 2026). Une interruption de fonctionnement est prévue aux mois de juin à août pour l'entretien (12 semaines d'arrêt sont incluses dans le planning estimatif.) Ce marché est conclu pour une durée de 12 mois. Les associations momentanées de producteurs sont autorisées. Il est à noter que tous les membres de l'association momentanée doivent respecter individuellement le droit d'accès et la sélection qualitative. Application de la directive 2023/2413 – RED III (Directive 2023/2413 /UE) – durabilité de l'origine de la biomasse. Lors de la création du système ETS (Emission Trading System), système européen d'échange des quotas de CO2 auquel la chaufferie centrale du Sart Tilman est soumise, les émissions liées à la biomasse ont été considérées comme nulles et ces émissions ne nécessitaient dès lors pas de restitution annuelle de quotas. Cette logique a changé en 2023 avec la Directive 2023/2413 (RED III qui modifie le traitement de la biomasse dans le cadre de l'ETS (Emission Trading System). Par conséquent, les émissions liées à un flux de biomasse seront par défaut considérées comme fossiles, et l'ULiège ne sera exemptée de restituer des quotas que si et seulement si l'installation démontre que les critères de durabilité liés à l'origine et les critères d'économies de gaz à effet de serres tels que définis à l'article 29 (paragraphe 2 à 7 et paragraphe 10) de la Directive 2023/2413 (RED III) sont respectés ou lorsque ces critères ne s'appliquent pas à la

biomasse en question. Pour ce faire, en remettant prix pour le présent marché, le soumissionnaire s'engage à délivrer des pellets certifiés selon un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de RED III et faire en sorte que le facteur d'émission total (incluant le transport) soit inférieur à 30 kg CO₂/MWh.

Identificador interno: 2649F - AC_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros

Clasificación principal (cpv): 09111400 Combustibles de madera

Clasificación adicional (cpv): 18611000 Pieles finas

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Allée de la Cense Rouge, 69

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Información complementaria: Chaufferie centrale (B10)

5.1.3. Duración estimada

Fecha de inicio: 15/11/2026

Fecha de finalización de la duración: 14/11/2027

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 3 827 692,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: L'ampleur maximale des commandes ne dépassera en aucun cas 72.000 MWh PCS.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Medidas para garantizar la calidad

Descripción del criterio de selección: En plus du DUME, une note explicative des ressources logistiques reprenant les mesures employées par le fournisseur pour s'assurer de la qualité et des moyens de livraison, ainsi que l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour réaliser le marché. Niveau(x) minimal(aux): Cette note contiendra de plus, obligatoirement, la preuve ou une attestation sur l'honneur que le soumissionnaire dispose : - De véhicules souffleurs équipés de turbines de soufflage permettant de remplir les silos décrits dans l'annexe à ce cahier spécial des charges ; - De véhicules pouvant contenir un minimum de 25 tonnes de pellets ; - D'une flotte de véhicules suffisante permettant d'assurer la fourniture d'au moins 100 tonnes par jour en 4 livraisons maximum (4*25 tonnes ou 3*35 tonnes par exemple) ; - D'un système assurant que la cargaison ne contient pas de particules métalliques et il en décrit le fonctionnement. Le soumissionnaire indique si les ressources

logistiques décrites ci-dessus sont sa propriété ou s'il recourt à un sous-traitant auquel cas le nom de la société et les coordonnées d'une personne de contact sont indiqués dans la note explicative.

Criterio: Medidas para garantizar la calidad

Descripción del criterio de selección: En plus du DUME, une attestation reprenant les moyens de traçabilité des fournitures. Niveau(x) minimal(aux): Le fournisseur doit prouver qu'il a une traçabilité logistique des lots de livraison, depuis l'exploitation de la ressource (= matière première) jusqu'à la réception du combustible par l'ULiège, afin de mettre en évidence d'éventuels problèmes de combustion en relation avec des problèmes de production ou de distribution des pellets. Plus précisément, le soumissionnaire doit assurer un suivi régulier de sa filière production, concernant entre autres : - La matière première : type, composition, origine, et certification éventuelle pour chaque matière première utilisée ; - La logistique jusqu'au site de production : moyens de transport et stockage ; - Si différentes qualités de pellets produites, les moyens logistiques assurant que les productions ne sont pas mélangées dans le processus de production ; - Les différentes étapes du procédé de fabrication (broyage, tamisage, séchage, granulation, stockages des pellets, etc.). Il est rappelé aux soumissionnaires que le combustible livré doit respecter intégralement la note "Certification des sites de production d'électricité verte : caractérisation des intrants biomasse" de la CWaPE (voir annexe 3). Le fournisseur s'engage à réaliser les audits nécessaires, à fournir tous les documents requis et à en supporter intégralement les frais, réputés faire partie de son offre. Le soumissionnaire remet un audit ou un certificat attestant que les pellets fournis disposent de critères de durabilités conformément à un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de la directive 2023/2413 RED III. Les soumissionnaires souhaitant répondre au présent marché avec fourniture certifiée EN plus A1 ou EN plus A2 (ou certification équivalente basée sur la norme EN ISO 17225-2) peuvent remettre le certificat, en plus de celui exigé dans RED III ci-dessus, pour justifier de la traçabilité des lots de production.

Criterio: Medidas para garantizar la calidad

Descripción del criterio de selección: En plus du DUME, le calcul du coefficient CO₂ d'un MWh de pellets (en kg CO₂ / MWhp), sera communiqué sur une page A4. Ce calcul peut être certifié par un organisme agréé reconnu par la Belgique, ou dans le cas contraire, le soumissionnaire annexera toutes les pièces justificatives nécessaires afin de référencer les données ou les procédures utilisées pour le calcul du coefficient. Niveau(x) minimal(aux): Ce document reprendra toutes les informations nécessaires au calcul de ce coefficient, entre autres les paramètres suivants : - Matières premières : types, origines, transport jusqu'au site de production (type, nombre de km, etc.) - Production du pellet : rendements, consommations d'électricité pour la production, consommations d'énergie primaire pour la production, consommations de chaleur pour le séchage, etc. - Transport du produit du site de production au site de consommation : transport international, transport intérieur. Seuls les soumissionnaires dont le résultat du calcul est inférieur ou égal à 30 kg CO₂ /MWhp peuvent remettre prix.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Critère économique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 95

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Critère environnemental

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1424/O5/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 120 Días

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Conseil d'Etat

Organización que recibe solicitudes de participación: CESAME - Service Achats - Marchés publics

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Université de Liège

Número de registro: ULiège

Dirección postal: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Correo electrónico: marches@uliege.be

Teléfono: +32 43663224

Dirección de internet: <http://www.uliege.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Número de registro: CESAME

Dirección postal: Quartier Village 3 (Bât.B9), Boulevard de Colonster, 2

Localidad: Liège

Código postal: 4000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Liège (BE332)

País: Bélgica

Correo electrónico: marches@uliege.be

Teléfono: +32 43663224

Dirección de internet: <http://www.uliege.be/>

Funciones de esta organización:

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: Conseil d'Etat

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: Rue de la science 33

Localidad: BRUXELLES

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@conseildetat.be

Teléfono: +32 22349611

Dirección de internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registro: BE 0475.480.736

Localidad: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@3p.eu

Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0005

Denominación oficial: FPS Policy and Support

Número de registro: BE 0671.516.647

Localidad: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

10. Modificación

Versión del anuncio anterior que debe modificarse

:

c49f4a0c-f32c-4ba9-8fdd-48e79e4d0c01-01

Principal motivo de la modificación

:

Información actualizada

Descripción

:

Erreur liée à la valeur maximale de l'accord-cadre PROCEDURE - 2.1.3 Valeur, il est fait mention d'un montant de 3827692€ 5.1.5 Valeur, il est fait mention d'un montant de 3827692€ Il s'agit d'une erreur car la mention correct pour la valeur maximale du marché est celle reprise au point 5.1.6 "informations complémentaires : l'ampleur maximale des commandes ne dépassera en aucun cas 72.000 MWh PCS. La valeur maximale n'est donc pas un montant mais un volume. Le montant est erroné.

10.1. Modificación

Identificador de sección: PROCEDURE

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: ee69a747-961e-43e7-aadc-638c15fa33df - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 494686-2026

Número de la edición del DO S: 136/2026

Fecha de publicación: 17/07/2026